

Fiche de présentation N° 7

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64)

Type de carrière : Carrière en versant – Sable

Type de réaménagement : Remise en état forestier

1- Date de la visite :

Le 10 janvier 2019 accompagné de l'exploitant.

2- Fiche technique :

En exploitation : Carrière de sable coloré.

Superficie : 2,35 ha.

Volume autorisé : 50 000 tonnes/an.

Date de remise en état : Carrière réaménagée et remise en état en 2009.

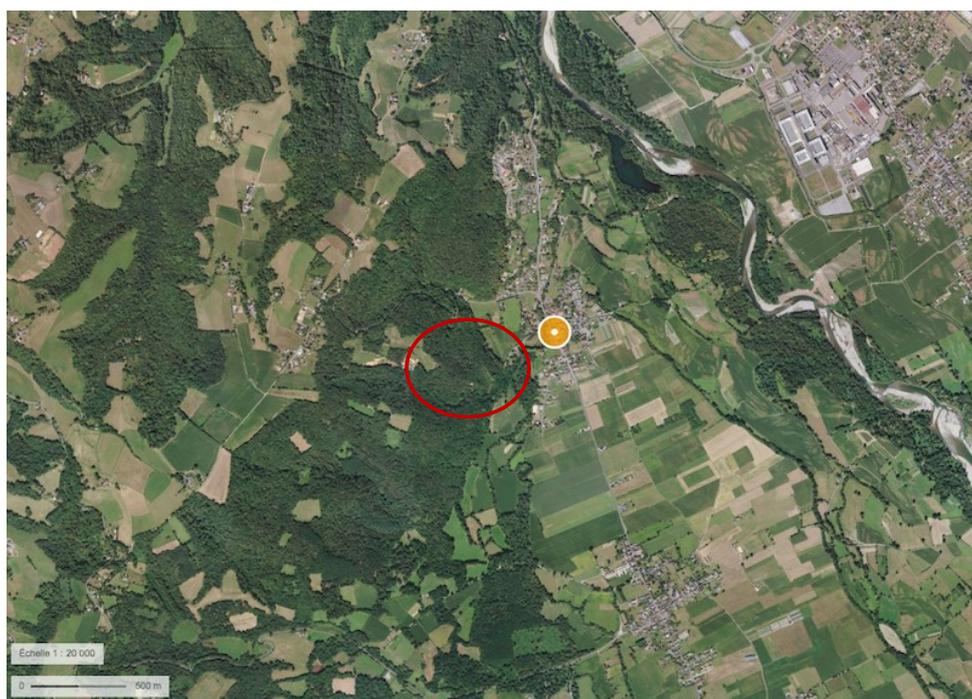
Projet de réaménagement : Conçu et mis en œuvre avec la collaboration de l'ONF, sur un principe de terrassement en banquettes rapidement plantées après la fin de l'exploitation.

Propriétaire actuel : Commune (65 % de la surface) et deux propriétaires privés.

Ouverture au public : Site non ouvert au public.

3- Type de paysage :

Paysage de vallée, important couloir de communication, au fond large et plat dont les rebords sont toujours visibles et boisés.



Source Géoportail



Sur le côté nord de la plaine, le paysage est structuré en plusieurs séquences parallèles est-ouest : la rivière, les terrasses alluviales agricoles et villageoises, les versants boisés qui ondulent où se situe la carrière.

Ce relief très simple est accentué par le contraste de la couverture végétale, majoritairement caduque, du coteau et la vallée cultivée.

Source Google Earth / Géoportail



Le site de la carrière en versant, exploitée en banquette, se situe à mi-pente du coteau boisé en contre-haut d'un village. La teinte ocre du sable, qui se détache de la dominante verte végétale, crée un contraste coloré visible de loin. Les banquettes dont l'exploitation est terminée ont déjà fait l'objet de plantation.

*Photo aérienne oblique prise pendant la période d'exploitation (1997-2009)
(source : fond photographique de l'exploitant)*

Vues depuis l'extérieur : La carrière située sur le versant boisé qui accompagne la route départementale, était facilement localisée et vue de loin en période d'exploitation par le contraste coloré. En période hivernale, l'ancienne carrière est distinguée par la reconstitution forestière faite principalement de résineux. L'important front de taille d'une exploitation antérieure a été conservé pour des raisons de recolonisation animale et reste partiellement perceptible de loin en hiver.



*Période hivernale
(Photo : Françoise
GAILLARD)*



*Période estivale
(Source : Google
map)*

Vues du site de l'ancienne carrière réaménagée depuis la route départementale

Vues depuis les riverains : Les vues sont partielles et se combinent avec d'autres éléments qui en minimisent l'impact.



Vues sur le boisement de la carrière – depuis le village – depuis la RD (Photos : Françoise GAILLARD)

4- Description de l'aménagement

- Réaménagement du site par reconstitution forestière en partenariat avec l'ONF, gestionnaire du site.
- Extraction du sable accompagné de travaux de terrassement destinés à constituer des talus et des banquettes sur lesquelles les plantations sont effectuées.

- Rapide mise en place des boisements permettant à la fois de lutter efficacement contre l'érosion des sols due au ruissellement et de réduire l'impact visuel de l'encoche faite dans la forêt.
- Limitation de l'action érosive des pluies, implantation de fascines en osier (bois de saule) et la plantation de genêts aux endroits sensibles. Un drainage en pied de chaque talus pour collecter et évacuer les eaux de ruissellement complète le dispositif. Ces « techniques douces » permettent le maintien de l'ensemble du talus et assurent la pérennité des réalisations.

5- Points forts

Globalement, ce « projet paysager » a plusieurs qualités :

- Les travaux de « remise en état », qui ont consisté à boiser chaque banquette dès que le front correspondant atteignait sa position définitive, ont rempli un double objectif : stabiliser le sol et masquer la couleur ocre du sable dans un temps assez court du fait du boisement coordonné à l'avancement de l'exploitation. La végétalisation des fronts de taille supérieurs a été réalisée en priorité permettant d'amoindrir leur perception lointaine :
 - À l'état final, l'ensemble des banquettes ainsi que le carreau sont boisés en totalité ;
 - Seul reste à nu le front de taille initial partiellement perceptible en hiver.
- Vu de l'intérieur, la végétation arbustive spontanée a contribué à effacer les lignes de terrassements. Seule la présence étagée des conifères laisse soupçonner une plantation organisée.



*Vue de l'intérieur du site en contrebas des banquettes reboisées
(Photo : Françoise GAILLARD)*

6- Pistes d'amélioration

▪ Sur le plan de la méthode :

Au-delà de l'étude paysagère préalable, la mission du paysagiste-concepteur pourrait être étendue à des interventions de suivi et de maîtrise d'œuvre, afin de maîtriser, adapter avec savoir-faire et cohérence l'ensemble des actions paysagères définies par le « projet-cadre » initial dans le cadre de l'autorisation d'exploiter.

▪ Perceptions lointaines : Le choix des essences du reboisement

La perception colorée ocre du sable n'est quasiment plus perceptible (seul partiellement l'ancien front de taille). Si le choix de résineux a permis de rapidement estomper puis de masquer la carrière qui était fortement perceptible par la couleur ocre de son sable, le site d'exploitation se distingue en période hivernale, de manière davantage contrasté. En effet, l'utilisation d'une majorité de résineux (pin maritime, robiniers et genets) génère un contraste dans le coteau boisé essentiellement caduc (chêne pédonculé et tauzin, châtaigner, bouleau et quelques pins sylvestre). Ce choix d'essence a été orienté par l'usage forestier retenu pour le réaménagement de ce site.

Toutefois, il est à noter qu'après l'exploitation commerciale de ces résineux, dont la durée de vie est de l'ordre de 50 à 70 ans, le couvert végétal restant devrait être suffisant pour maintenir la stabilité des terrains, sous réserve de ne pas avoir recours à la coupe rase. Ainsi, et selon le choix du gestionnaire du site, ce milieu pourrait être colonisé progressivement avec des essences locales qui s'intégreront avec le paysage de coteau de cette vallée.



*Lorsque le versant boisé a perdu ses feuilles, l'ancien emplacement de la carrière se révèle par les résineux plantés dans le cadre du réaménagement
(Photo : Françoise GAILLARD)*

7- Préconisations proposées pour les remises en état de ce type de carrière

Végétaliser les fronts de taille supérieurs dès que leur exploitation est terminée : Les étages supérieurs du front de taille sont souvent ceux qui restent les plus visibles depuis l'extérieur. Il est donc important de commencer leur aménagement dès que leur situation est stabilisée du point de vue de l'exploitation.

Distinguer « suppression de l'impact visuel de l'exploitation » et « effacement dans le paysage » : La volonté d'estomper rapidement la co-visibilité de la carrière peut conduire à des choix d'essences pas suffisamment représentatives localement. Afin de s'insérer au mieux dans la logique forestière locale, il peut être intéressant dans le cas d'une remise en état boisée de bien caractériser le peuplement initial (essences, structure, surface terrière) dans le but de suivre ensuite un itinéraire sylvicole qui tendra à reproduire un peuplement à l'identique.

Envisager un plan de gestion : Favoriser la bonne gestion des boisements recréés dans le cadre de la remise en état des carrières par la mise en place de plans simples de gestion.